

Formule 4

Loi de 1992 sur la prise de décisions au nom d'autrui

DEMANDE D'ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ EN VERTU DU PARAGRAPHE 16 (1) DE LA LOI

1. Je soussigné(e) _____, de _____ dans le/la
(nom complet) (ville, etc.)
_____ demande qu'un évaluateur procède à une évaluation
(comté, municipalité)
_____ afin de déterminer si le Tuteur et curateur public
(nom complet de la personne à évaluer)

devrait devenir mon tuteur légal aux biens.

Les articles 2, 3 et 4 doivent être complétés seulement si la demande est faite relativement à une autre personne.

2. J'ai raison de croire que _____ de
(nom complet de la personne à évaluer)
_____ peut être incapable de gérer ses biens.
(comté, municipalité)
3. J'ai mené des enquêtes raisonnables et je ne suis pas au courant de l'existence d'un procureur en vertu d'une procuration perpétuelle qui accorde au procureur l'autorité sur tous les biens de
_____.
(nom complet de la personne à évaluer)
4. J'ai mené des enquêtes raisonnables et je ne suis pas au courant d'un conjoint, d'un partenaire ni d'un parent de _____ qui a l'intention de faire une demande en
(nom complet de la personne à évaluer)
vertu de l'article 22 de la *Loi de 1992 sur la prise de décisions au nom d'autrui* pour la nomination d'un tuteur aux biens pour lui/elle.

LES PARAGRAPHES 89 (5) ET (6) DE LA LOI DE 1992 SUR LA PRISE DE DÉCISIONS AU NOM D'AUTRUI PRÉVOIENT CE QUI SUIT :

- (5) NUL NE DOIT, DANS UNE DÉCLARATION FAITE SELON UNE FORMULE PRESCRITE, AFFIRMER QUELQUE CHOSE QU'IL SAIT ÊTRE FAUX NI PROFESSER UNE OPINION QUI N'EST PAS LA SIENNE.
- (6) QUICONQUE CONTREVIENT AU PARAGRAPHE (5) EST COUPABLE D'UNE INFRACTION ET PASSIBLE, SUR DÉCLARATION DE CULPABILITÉ, D'UNE AMENDE D'AU PLUS 10 000 \$.

Fait le ____ jour de _____ 20__.

(Signature de la personne qui fait la demande)

Nom _____

Adresse _____

Numéro de téléphone (y compris le code régional) () _____

À : _____
(Nom de l'évaluateur)